Loi sur les télécommunications

Notification d'une procédure de révocation

Une procédure de révocation, basée sur la législation des télécommunications, a été introduite à l'encontre de la/des personne/s suivante/s:

Ouverture d'une procédure de révocation

KNT Services, Rohrstrasse 15, 8152 Glattbrugg

Le courrier mentionné peut être demandé par le destinataire à l'adresse suivante:

Office fédéral de la communication Numérotation et adressage Rue de l'Avenir 44 2501 Bienne Téléphone +41(0)32 327 55 11 Fax direct +41 (0)32 327 55 49

8426 2006-2763